

MUNICIPALITÉ DE LA CORNE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 18 avril 2023 à la salle du conseil, située au 380, Route 111, à La Corne.

Sont présents :	M. André Gélinas,	maire suppléant
	M. Gaétan Goyette,	conseiller
	M. Éric Comeau,	conseiller
	M. Yanick Hamel,	conseiller
	M. André Beauchemin,	conseiller
	Mme Annie Grandmont,	conseillère

Poste de maire : vacant

Les membres présents forment quorum.

Mesdames Magella Guévin, greffière-trésorière et Chantal Lessard, greffière-trésorière adjointe sont également présentes.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à dix-neuf heures (19 h) par monsieur André Gélinas, maire suppléant et président d'assemblée.

À noter que sauf indication à l'effet contraire, le vote sur les propositions de résolutions contenues au présent procès-verbal ne réfère qu'aux votes des conseillers ou conseillères, le maire suppléant n'étant pas tenu de voter.

ADOPTÉE

80-04-23

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Éric Comeau, appuyé de monsieur André Beauchemin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel, tout en laissant le point « Affaires nouvelles » ouvert, et en y ajoutant le point 30.1 « Mention de la vacance au poste de conseiller 3 » ;

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 18 avril 2023 à 19 h

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 mars 2023.
4. Approbation des dépenses du mois de mars 2023.
5. Adoption de la Politique de gestion révisée du service incendie de La Corne.
6. Étude de proposition de prix pour la construction d'une base de chemin.
7. Prolongement des heures d'ouverture de l'écocentre.
8. Convention d'aide financière pour chemin à double vocation – désignation de signataire.
9. Location de machineries.
10. Étude de soumissions pour un écran dans la salle de conférence.
11. Acceptation des travaux faits dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux.
12. Désignation d'un auditeur pour le rapport de mission de procédures.
13. Affectation de la facture de Cossette et Perreault inc.
14. Programme d'aide à la voirie locale – demandes d'aide financière.
15. Engagement d'un journalier.
16. Étude de proposition de prix pour le nettoyage de l'entretoit du garage (point retiré de l'ordre du jour)
17. Étude de proposition de prix pour du Wi-Fi au Dispensaire de la Garde.
18. Demande de Cyclo Titour CMAC-Thyssen.
19. Demande d'utilisation du dôme.
20. Contrat de gestion du Camping La Corne.
21. Paiement de la facture de Quali-graph inc.
22. Dépôt d'un projet dans le Fonds culturel de la MRC d'Abitibi.
23. Dépôt d'un projet dans le Fonds l'Unique de Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue.

24. Achat de panneaux d'informations pour le sentier intergénérationnel.
25. Achat d'un module de jeux pour les tout-petits.
26. Modification du contrat d'engagement de l'employée 13-0002 et paiement d'heures accumulées.
27. Demande d'appui du Dispensaire de la Garde.
28. Dépôt du rapport motivé du maire pour des dépenses dans la route du Lithium.
29. Appel d'offres public pour un camion 12 roues et un équipement à neige.
30. Affaires nouvelles :
 - 1) Mention de la vacance au poste de conseiller 3
 - 2) _____
 - 3) _____
 - 4) _____
31. Période de questions.
32. Clôture de l'assemblée.

ADOPTÉE

81-04-23 3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 14 MARS 2023

Il est proposé par monsieur Yanick Hamel, appuyé de monsieur Gaétan Goyette et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 mars 2023, tel qu'il a été déposé. **ADOPTÉE**

82-04-23 4. APPROBATION DES DÉPENSES DU MOIS DE MARS 2023

Il est proposé par monsieur Éric Comeau, appuyé de monsieur Yanick Hamel et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'approuver les dépenses du mois de mars 2023 pour un montant de 212 026,11 \$, et ce, tel que mentionné à l'annexe joint au présent procès-verbal. **ADOPTÉE**

83-04-23 5. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION RÉVISÉE DU SERVICE INCENDIE DE LA CORNE

Il est proposé par madame Annie Grandmont, appuyé de monsieur Gaétan Goyette et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'adopter la Politique de gestion du service incendie de La Corne révisée, telle que présentée. **ADOPTÉE**

84-04-23 6. ÉTUDE DE PROPOSITION DE PRIX POUR LA CONSTRUCTION D'UNE BASE DE CHEMIN

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été faites auprès de différents fournisseurs pour la construction d'une base de chemin pour la continuité du développement résidentiel de la rue Savard ;

ATTENDU QUE les exigences de construction du chemin se trouvent dans la demande de prix qu'a reçue les proposeurs ; le bordereau de prix transmis par le proposeur ainsi que la demande de prix et la présente résolution feront office de contrat entre les parties ;

ATTENDU QUE les prix soumis sont des prix forfaitaires qui se lisent ainsi :

- Excavation Alexandre Rivard : 8 250,00\$, plus les taxes applicables
- Transport Yvon Vigneault : 11 497,50\$, plus les taxes applicables

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Éric Comeau, appuyé de monsieur Yanick Hamel et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'allouer le contrat de construction d'une base de chemin pour la continuité du développement résidentiel de la rue Savard à Excavation Alexandre Rivard, et ce, de gré à gré, étant entendu que les exigences de construction du chemin se trouvent dans la demande de prix qu'a reçu Excavation Alexandre Rivard.

Le bordereau de prix transmis par le proposeur ainsi que la demande de prix et la présente résolution feront office de contrat entre les parties.

Cette dépense sera affectée au fonds réservé « développement résidentiel », au poste budgétaire 55-99113-000. **ADOPTÉE**

85-04-23 7. PROLONGEMENT DES HEURES D'OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE

ATTENDU QUE la saison des ménages du printemps est arrivée ;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire offrir un service plus adéquat à sa population durant cette période et prolongera de 13 heures l'ouverture de l'écocentre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Annie Grandmont, appuyé de monsieur Yanick Hamel et résolu à l'unanimité des conseiller-ères de prolonger de 13 heures l'ouverture de l'écocentre durant les mois d'avril et de mai. L'horaire de l'écocentre sera modifié ainsi :

DATES	HEURES	
29 avril 2023 (samedi)	de 8 h 00	à 15 h 30
13 mai 2023 (samedi)	de 8 h 00	à 15 h 30
22 mai 2023 (lundi férié)	de 9 h 00	à 15 h 00

La personne responsable de la gestion de l'écocentre facturera ces heures supplémentaires selon le tarif prévu à son contrat de services. Cette dépense sera affectée au fonds général, au poste budgétaire 02-45400-446. **ADOPTÉE**

86-04-23 8. CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE POUR CHEMIN À DOUBLE VOCATION – DÉSIGNATION DE SIGNATAIRE

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité durable accorde à la municipalité de La Corne une aide financière de 30 888\$ dans la cadre du programme d'aide à la voirie locale Volet double vocation, et ce, pour le chemin de la Lithium ;

ATTENDU QU'une convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière doit être signée entre les parties et qu'il y a lieu de désigner un représentant municipal pour la signature de ladite convention ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Éric Comeau, appuyé de madame Annie Grandmont, et adopté à l'unanimité des conseiller-ères de nommer monsieur André Gélinas, maire suppléant comme représentant municipal pour la signature de la convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière du programme d'aide à la voirie locale Volet double vocation. **ADOPTÉE**

87-04-23 9. LOCATION DE MACHINERIES

ATTENDU QUE des travaux sont prévus pour l'installation d'un parc à vélos dans le secteur du parc municipal ;

ATTENDU QU'il est nécessaire de faire la location de machineries sans conducteur, et ce, pour permettre aux travailleurs d'effectuer les travaux ;

ATTENDU QUE des prix ont été demandés à Location Lauzon Amos pour louer des pelles mécaniques et des compacteurs, les prix proposés se lisant ainsi :

- Pelle mécanique Caterpillar 307.5 avec cabine – 16 000 lbs : 2 semaines – 3 500\$;
- Pelle mécanique Hyundai 60 – 12 000 lbs : 1 semaine – 1 500\$
- 2 compacteurs Mikasa – diesel – MVH406 : 2 semaines – 1 600\$
- 2 transports pour la machinerie : 115\$/h pour 2 h chacun – 460\$
- Coût de renonciation : 528\$
- La location comprend un escompte de 500\$

ATTENDU QUE le prix total de location est de 7 088\$, plus les taxes applicables ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de monsieur Gaétan Goyette, et résolu à l'unanimité des conseiller-ères de faire la réservation de machineries chez Location Lauzon Amos, pour une période prévue d'utilisation du 17 juillet au 28 juillet 2023, et ce, pour un coût de location de 7 088\$, plus les taxes applicables, comprenant deux pelles mécaniques, deux compacteurs, deux transports de machinerie, le coût de renonciation, et un escompte de 500\$. Cette dépense sera affectée à l'aide financière du fonds structurant. **ADOPTÉE**

88-04-23 10. ÉTUDE DE SOUMISSIONS POUR UN ÉCRAN DANS LA SALLE DE CONFÉRENCE

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été faites auprès de différents fournisseurs pour l'achat et l'installation d'un écran pour la projection de documents, et pour l'installation d'un microphone et d'une caméra dans la salle de conférence du bureau municipal ;

ATTENDU QUE les prix reçus se lisent ainsi :

- Stéréo Plus Val-d'Or : 2 653,91\$
- CIA informatique : 3 426,62\$
- Nortech : 3 013,85\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Éric Comeau, appuyé de monsieur André Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'allouer le contrat d'installation et d'achat d'un écran pour la projection de documents, et pour l'installation d'un microphone et d'une caméra dans la salle de conférence du bureau municipal à Stéréo Plus Val-d'Or, pour un montant de 2 653,91\$, plus les taxes applicables. Cette dépense sera affectée au fonds général, au poste budgétaire 02-13000-414. **ADOPTÉE**

89-04-23 11. ACCEPTATION DES TRAVAUX FAITS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE la municipalité de La Corne recevra un montant de 75 000\$ du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec;

ATTENDU QUE des travaux ont été faits sur deux édifices municipaux, soit dans la caserne du service incendie, et au centre communautaire ;

ATTENDU QUE le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de monsieur Gaétan Goyette et résolu à l'unanimité des conseiller-ères de déposer la reddition de compte final du dossier 3010829, et d'entériner et confirmer que les travaux visés par la reddition de compte finale ont été réalisés, et ce, pour un montant de 75 000\$. **ADOPTÉE**

90-04-23 12. DÉSIGNATION D'UN AUDITEUR POUR LE RAPPORT DE MISSION DE PROCÉDURES

Il est proposé par monsieur Éric Comeau, appuyé de monsieur André Beauchemin, et résolu à l'unanimité des conseiller-ères de mandater monsieur Daniel Tétreault, c.a. pour réaliser la mission de procédures relativement à la reddition de compte final du dossier 3010829 dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec. **ADOPTÉE**

91-04-23 13. AFFECTATION DE LA FACTURE DE COSSETTE ET PERREULT INC.

Il est proposé par madame Annie Grandmont, appuyé de monsieur Gaétan Goyette et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'affecter 45 857,27\$ de la facture numéro 71824 de Cossette et Perreault inc., au fonds réservé « Bâtiment », au poste budgétaire 55-99111-000. **ADOPTÉE**

- 92-04-23 14. PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**
- ATTENDU QUE** chaque année, la Municipalité de La Corne entreprend des travaux de réfection des routes de son territoire ;
- ATTENDU QUE** cette année, des travaux devront être faits dans le secteur du 1^{er} et 2^e Rang Ouest ;
- ATTENDU QUE** ces travaux consisteront à faire du drainage de route et à rehausser la chaussée ;
- ATTENDU QUE** le coût de ces travaux est estimé à 75 197 \$;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de monsieur Yanick Hamel et résolu à l'unanimité des conseiller·ères de faire parvenir des demandes d'aide financière à madame Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest, dans le cadre du programme d'aide financière pour l'amélioration du réseau routier local pour les projets particuliers d'amélioration, et ce, pour un montant de 75 197 \$. **ADOPTÉE.**
- 93-04-23 15. ENGAGEMENT D'UN JOURNALIER**
- Il est proposé par monsieur Éric Comeau, appuyé par madame Annie Grandmont et résolu à l'unanimité des conseiller·ères d'engager monsieur Michel Lévesque comme journalier. Les conditions d'engagement sont inscrites dans le contrat d'engagement qui sera signé entre les parties. Monsieur André Gélinas, maire suppléant, est désigné comme représentant municipal pour la signature de ce contrat. **ADOPTÉE**
- 94-04-23 16. ÉTUDE DE PROPOSITION DE PRIX POUR LE NETTOYAGE DE L'ENTRETOIT DU GARAGE**
- Il est proposé par monsieur Yanick Hamel, appuyé de monsieur Gaétan Goyette, et résolu à l'unanimité des conseiller·ères de retirer ce point de l'ordre du jour. **ADOPTÉE**
- 95-04-23 17. ÉTUDE DE PROPOSITION DE PRIX POUR DU WI-FI AU DISPENSAIRE DE LA GARDE**
- ATTENDU QUE** le conseil d'administration du Dispensaire de la Garde, lieu historique national du Canada a fait une demande pour que la municipalité de La Corne installe un Wi-Fi public sur les lieux de ce site culturel ;
- ATTENDU QUE** des prix ont été demandés à Nortech solution informatique, pour ce type d'installation, le prix proposé étant de 698,63\$, plus les taxes applicables, le temps d'installation étant pris à même la banque de temps déjà payé à Nortech par la Municipalité ;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de monsieur Gaétan Goyette et résolu à l'unanimité des conseiller·ères de procéder à l'installation d'un Wi-Fi public au Dispensaire de la Garde, les travaux étant effectués par Nortech solution informatique pour un prix de 698,63\$, plus les taxes applicables et le temps d'installation qui sera pris dans la banque de temps de la Municipalité chez Nortech. La dépense sera affectée au fonds général, au poste budgétaire 02-70251-335. **ADOPTÉE**
- 96-04-23 18. DEMANDE DE CYCLO TITOUR CMAC-THYSSEN**
- ATTENDU QUE** les organisateurs de Cyclo Titour CMAC-Tyssen demandent l'autorisation pour que la balade cyclosportive puisse passer sur le territoire de La Corne le dimanche 11 juin 2023 ;
- ATTENDU QUE** cette balade, qui sera faite d'Amos à Val-d'Or afin de stimuler l'amélioration et le maintien de saines habitudes de vie des citoyens de la

région, s'organise dans le cadre de la 53^e édition du Tour de l'Abitibi, étant entendu que toute son organisation et coordination sera entièrement de la responsabilité de Cyclo titour CMAC-Tyssen ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de monsieur Yanick Hamel et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'appuyer le projet de balade Cyclo Titour CMAC Tyssen, et d'autoriser le passage de celle-ci sur le territoire de La Corne, étant entendu que la Sûreté du Québec, ainsi que le ministère des Transports et de la Mobilité durable devront également avoir donné leur accord, et que l'organisation et la coordination de cette activité relève dans son entièreté de la responsabilité de Cyclo Titour CMAC-Tyssen. **ADOPTÉE**

97-04-23 19. DEMANDE D'UTILISATION DU DÔME

ATTENDU QUE le conseil d'administration du Dispensaire de la Garde, lieu historique national du Canada demande au conseil municipal l'autorisation d'utiliser gratuitement, du vendredi 4 août ou dimanche 6 août 2023, le dôme pour la tenue de la 23^e édition de son grand Bazar ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Éric Comeau, appuyé de monsieur Gaétan Goyette et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'autoriser le prêt du dôme pour la tenue de la 23^e édition du grand bazar du Dispensaire de la Garde, lieu historique national du Canada du 4 au 6 août 2023. **ADOPTÉE**

98-04-23 20. CONTRAT DE GESTION DU CAMPING LA CORNE

ATTENDU QU'un contrat de gré à gré sera signé entre monsieur Benoit Nobert et la municipalité de La Corne pour la gestion du Camping La Corne, dans lequel les règles, les obligations et la rémunération reliées à ce service sont déterminées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de monsieur Éric Comeau et résolu à l'unanimité des conseiller-ères de signer un contrat de gré à gré de gestion du Camping La Corne entre la Municipalité de La Corne et monsieur Benoit Nobert. Les dépenses entourant ce contrat, qui sont de plus ou moins 10 000\$, seront affectées au poste budgétaire 02-62200-447.

Monsieur André Gélinas, maire suppléant, est désigné comme le représentant de la Municipalité pour la signature de tout document en lien avec la gestion du Camping La Corne, dont le contrat de gestion.

Madame Chantal Lessard, directrice générale adjointe est nommée représentante de la Municipalité pour toutes demandes faites par le gestionnaire du Camping. En cas d'absence de madame Lessard, madame Magella Guévin, directrice générale, sera la personne qui fera le lien entre la Municipalité et le gestionnaire du camping. **ADOPTÉE**

99-04-23 21. PAIEMENT DE LA FACTURE DE QUALI-GRAPH INC.

Il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de madame Annie Grandmont, et résolu à l'unanimité des conseiller-ères de payer la facture de Quali-graph inc. au montant de 3 652,50\$, plus les taxes applicables, et ce, pour l'achat de cadeaux remis aux bénévoles dans le cadre de la semaine québécoise des bénévoles. Cette dépense sera affectée au fonds général, au poste budgétaire 02-70120-493. **ADOPTÉE**

100-04-23 22. DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE FONDS CULTUREL DE LA MRC D'ABITIBI

ATTENDU QUE la municipalité de La Corne désire déposer dans le cadre du Fonds culturel de la MRC d'Abitibi une demande d'aide financière pour son projet nommé « Atelier photo » ;

ATTENDU QUE ce projet consiste à offrir à la population lacornoise des cours de photographie par une photographe professionnelle ;

ATTENDU QUE le coût de ce projet est de 3 620\$, et que le fonds culturel pourrait financer jusqu'à 70% de ce projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yanick Hamel, appuyé de monsieur André Beauchemin et résolu à l'unanimité des conseiller-ères de déposer le projet « Atelier photo » au Fonds culturel de la MRC d'Abitibi, et de désigner madame Ghislaine Masse, agente de développement local, et/ou madame Magella Guévin, directrice générale, comme représentante de la municipalité de La Corne pour signer la demande d'aide financière et tout autre document nécessaire à la réalisation de ce projet. **ADOPTÉE**

101-04-23 23. DÉPÔT D'UN PROJET DANS LE FONDS L'UNIQUE DE LOISIR ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

ATTENDU QUE la municipalité de La Corne désire déposer dans le cadre du Fonds l'Unique de Loisir et sport Abitibi-Témiscamingue (LSAT) une demande d'aide financière pour son projet « Enfants-Ainés, tous devraient s'entraîner » ;

ATTENDU QUE ce projet consiste à installer des panneaux d'informations pour des exercices dans le sentier Natur'o'pattes, et l'installation d'un module de jeux pour les tout-petits dans le parc l'Entr'amis ;

ATTENDU QUE le coût de ce projet est de 10 453,61\$, et que le Fonds l'Unique pourrait financer jusqu'à 50% de ce projet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de monsieur Éric Comeau et résolu à l'unanimité des conseillers de déposer le projet « Enfants-Ainés, tous devraient s'entraîner » au Fonds l'Unique de LSAT, et de désigner madame Ghislaine Masse, agente de développement local, ou madame Magella Guévin, directrice générale, comme représentante de la municipalité de La Corne pour signer la demande d'aide financière et tout autre document nécessaire à la réalisation de ce projet. **ADOPTÉE**

102-04-23 24. ACHAT DE PANNEAUX D'INFORMATIONS

Il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de madame Annie Grandmont et résolu à l'unanimité des conseiller-ères de faire l'achat de panneaux d'informations personnalisés pour être installés dans le sentier intergénérationnel Natur'o'pattes chez Techsport inc. au montant de 7 180\$, plus les taxes applicables. La dépense sera affectée dans le fonds l'Unique et le résiduel de ladite dépense sera affecté au fonds réservé « récréotouristique », au poste budgétaire 55-99110-000. **ADOPTÉE**

103-04-23 25. ACHAT DE MODULES POUR LES TOUT-PETITS

Il est proposé par monsieur Éric Comeau, appuyé de monsieur Yanick Hamel et résolu à l'unanimité des conseiller-ères de faire l'achat d'un module de jeux pour les tout-petits pour être installé dans le parc l'Entr'amis chez Jambette au montant de 2 627\$, plus les taxes applicables. La dépense sera affectée dans le fonds l'Unique et le résiduel de ladite dépense sera affecté au fonds réservé « récréotouristique », au poste budgétaire 55-99110-000. **ADOPTÉE**

104-04-23 26. MODIFICATION DU CONTRAT D'ENGAGEMENT DE L'EMPLOYÉE 13-0002 ET PAIEMENT D'HEURES ACCUMULÉES

Il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de monsieur Éric Comeau et résolu à l'unanimité des conseiller-ères de modifier le contrat d'engagement de l'employée 13-0002 pour augmenter de 2,5 heures les heures qui lui sont payées hebdomadairement, passant de 35 heures à 37,5 heures, et de procéder au paiement de 37,5 heures accumulées, et ce, afin de baisser le nombre d'heures accumulées à ce jour. Le dépassement du budget sera affecté au surplus accumulé, au poste budgétaire 55-99100-000, ou directement d'un revenu non prévu au budget. **ADOPTÉE**

105-04-23 27. DEMANDE D'APPUI DU DISPENSAIRE DE LA GARDE

ATTENDU QUE le Dispensaire de la Garde, lieu historique national du Canada, fera le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds culturel de la MRC d'Abitibi ayant pour titre « Animations culturelles estivales », et demande l'appui de la municipalité de La Corne pour ce dépôt ;

ATTENDU QUE le projet consiste à la présentation d'ateliers et de soirées festives, en mettant l'accent sur les us et coutumes d'autrefois, de même que sur la diversité culturelle et la langue française ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yanick Hamel, appuyé de monsieur Éric Comeau, et résolu à l'unanimité des conseiller-ères que la municipalité de La Corne appuie le projet « animations culturelles estivales » qui sera déposé par le Dispensaire de la Garde, lieu historique national du Canada, dans le cadre du Fonds culturel de la MRC d'Abitibi. **ADOPTÉE**

106-04-23 28. DÉPÔT DU RAPPORT MOTIVÉ DU MAIRE POUR DES DÉPENSES DANS LA ROUTE DU LITHIUM

ATTENDU QUE la route du Lithium a été gravement endommagée par le passage de véhicules lourds durant la période de dégel, et qu'il a été nécessaire de faire des travaux d'excavation et de rechargement de gravier et de MG20 pour réparer en urgence la chaussée du chemin ;

ATTENDU QUE le maire suppléant, monsieur André Gélinas, a autorisé cette dépense le 14 avril 2023 d'un montant de 9 617,69\$, plus les taxes applicables, en engageant Transport Yvon Vigneault inc., et qu'à cet effet, comme exigé par l'article 937 du *Code municipal du Québec*, il dépose devant le conseil un rapport motivé à la séance qui suit la dépense autorisée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de madame Annie Grandmont, et résolu à l'unanimité des conseiller-ères d'accepter la dépense d'urgence autorisée par le maire suppléant, monsieur André Gélinas, au montant de 9 617,69\$, plus les taxes applicables. Cette dépense sera affectée au fonds général, au poste budgétaire 02-32001-521. **ADOPTÉE**

107-04-23 29. APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR UN CAMION 12 ROUES ET UN ÉQUIPEMENT À NEIGE

Il est proposé par monsieur André Beauchemin, appuyé de monsieur Éric Comeau et résolu à l'unanimité des conseiller-ères de déposer un appel d'offres public pour l'achat d'un camion 12 roues et d'un équipement à neige sur le système électronique appel d'offres public. **ADOPTÉE**

30. AFFAIRES NOUVELLES**30.1 MENTION DE LA VACANCE AU POSTE DE CONSEILLER 3**

Mention est faite que monsieur Éric Comeau, conseiller au poste 3 a remis à la présente séance, sa démission par une lettre signée de sa part, ladite démission étant effective à cette date.

À cet effet, la présidente d'élection, madame Magella Guévin, indique que ce poste de conseiller vacant sera intégré aux élections partielles qui auront lieu le dimanche 18 juin 2023. Le premier jour pour recevoir des mises en candidature sera le vendredi 5 mai 2023, pour se terminer le vendredi 19 mai 2023.

31. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil répond aux questions du public.

108-04-23 32. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur André Beauchemin de lever la séance à dix-neuf heures quarante-cinq minutes (19 h 45).

Je, André Gélinas, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

André Gélinas
Maire suppléant

Magella Guévin
greffière-trésorière